QUI SOMMES-NOUS ?

ANIMALIA PROTECT® est une cabinet **indépendant** de courtage spécialisé en mutuelle santé pour animaux, chiens et chats.

Notre qualité de courtier nous permet de vous proposer des offres sélectionnées avec soin auprès de partenaires assureurs de confiance. Ces offres sont comparées dans le tableau que vous trouverez ci-après. De plus, nous serons et resterons **votre interlocuteur privilégié** pendant toute la durée de vie de votre contrat en cas de problèmes de remboursements, de litiges avec l'assureur, etc…

4,6 ★★★★½

ET NOS CLIENTS, QUE PENSENT-ILS D'ANIMALIA PROTECT® ?

CLIQUEZ-ICI POUR CONSULTER LES AVIS

Document non contractuel

4,6/5 : note Google au 19/03/2024.

animalia + PROTECT

Le courtier pour la mutuelle de votre animal

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Voir la FAQ en dernière page.
Vous pouvez aussi nous ***contacter***

VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE ?

Contactez-nous

Ornella & Jean-Baptiste

Vos uniques interlocuteurs de A à Z

09 72 55 77 23

contact@animalia-protect.com

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

animalia + PROTECT

Le courtier pour la mutuelle de votre animal

QUI SONT NOS PARTENAIRES ?

SantéVet

ECA Assurances

Néoliane SANTÉ & PRÉVOYANCE

SOLLY AZAR L'ASSURANCE DIFFÉRENCE

CONSULTER NOS OFFRES

Document non contractuel

TOUTES NOS FORMULES 1/2

COUVERTURE
ACCIDENT + MALADIE

Document non contractuel

FORMULES	***1***	***2***	***3***	***4***	***5***	***6***	***7*** TOP VENTE	***8***	***9***
FRAIS MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX	50 %	50 %	60 %	70 %	75 %	75 %	80 %	90 %	100 %
FRANCHISE	35 €/an	10 €/an	0 €/an	20 €/an	60 €/an	25 €/an	30 €/an	50 €/an	75 €/an
PRÉVENTION	-	-	• 30 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration	• 50 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration	• 40 €/an : bilan de santé, vaccination, produits antiparasitaires, frais de stérilisation/castration, détartrage, phytothérapie	• 40 €/an : bilan de santé, vaccination, produits antiparasitaires, frais de stérilisation/castration, détartrage, phytothérapie	• 75 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration	• 120 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration	• 150 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration
PLAFOND REMBOURSEMENTS	900 €/an	900 €/an	1100 €/an	1500 €/an	1400 €/an	1400 €/an	1800 €/an	2200 €/an	2500 €/an
DÉLAIS D'ATTENTE	Accident = 2 jours / Maladie = 45 jours / Chirurgie = 180 jours								
€ TARIFS MENSUELS (à partir de (tarifs personnalisés en fonction de la race et de l'âge de votre animal))									
CHIEN	12,01 €	14,45 €	18,18 €	24,40 €	30,32 €	33,66 €	32,02 €	43,47 €	55,63 €
CHAT	7,17 €	9,57 €	12,26 €	19,51 €	18,33 €	20,86 €	27,12 €	31,58 €	41,73 €

***PayVet**, le service de facilités de paiement : 100% de votre facture avancée par l'assureur lors du règlement en clinique vétérinaire ; paiement en 3 fois sans frais pour le reste à charge.*

TOUTES NOS FORMULES 2/2

COUVERTURE
ACCIDENT + MALADIE

Document non contractuel

FORMULES	***10***	***11***	***12***	***13*** TOP VENTE	***14***	***15***	***16***
FRAIS MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX	Frais chirurgicaux **seulement** = 100 %	50 %	75 %	100 %	100 %	100 %	100 %
FRANCHISE	25 % du montant de la facture (minimum = 20 € ; maximum 76 €)	10 % du montant de la facture (maximum 50 €)	10 % du montant de la facture (maximum 50 €)	15 % du montant de la facture (minimum = 20 € ; maximum 76 €)	15 % du montant de la facture (minimum = 20 € ; maximum 76 €)	15 % du montant de la facture (minimum = 20 € ; maximum 76 €)	20 % du montant de la facture (maximum 75 €)
PRÉVENTION	• Vaccination = 25 €/an • stérilisation/castration = 100 € • détartrage : 100 % moins franchise	• Obsèques/incinération = 300 €	• 30 €/an : vaccination (jusqu'aux 2 ans de l'animal max), vermifuge, antiparasitaires, castration/stérilisation, détartrage, puce électronique • Obsèques/incinération = 300 €	• Vaccination = 25 €/an • stérilisation/castration = 100 € • détartrage : 100 % moins franchise	• Vaccination = 50 €/an • stérilisation/castration = 100 € • détartrage : 100 % moins franchise	• Vaccination = 50 €/an • Vermifuge = 50% (max 50 €/an) • stérilisation/castration = 100 € • détartrage : 100 % moins franchise • Obsèques/incinération = 150 €	• 60 €/an : vaccination (jusqu'aux 2 ans de l'animal max), vermifuge, antiparasitaires, castration/stérilisation, détartrage, puce électronique • Obsèques/incinération = 300 € • Capital décès= 300 €
PLAFOND REMBOURSEMENTS	1500 €/an	1500 €/an	2000 €/an	1500 €/an	2000 €/an	2500 €/an	2500 €/an
⚠️ **DÉLAIS D'ATTENTE**	Accident = 30 jours (1 jour si option souscrite) / Maladie = 60 jours (30 jours si option souscrite) OPTION = +1€/mois	Accident = 2 jours / Maladie = 45 jours / Chirurgie = 120 jours	Accident = 2 jours / Maladie = 45 jours / Chirurgie = 120 jours	Accident = 30 jours (1 jour si option souscrite) / Maladie = 60 jours (30 jours si option souscrite) OPTION = +1€/mois		Accident = 30 jours (1 jour si option souscrite) / Maladie = 60 jours (30 jours si option souscrite) OPTION = +1€/mois	Accident = 2 jours / Maladie = 45 jours / Chirurgie = 120 jours
€ TARIFS MENSUELS (à partir de (tarifs personnalisés en fonction de la race et de l'âge de votre animal))							
CHIEN	10,86 €	14,78 €	24,60 €	21,29 €	30,47 €	39,24 €	39,15 €
CHAT	9,03 €	14,77 €	19,20 €	17,26 €	25,37 €	30,47 €	35,30 €

FOCUS SUR LES FORMULES PRÉFÉRÉES DE NOS CLIENTS

COUVERTURE
ACCIDENT + MALADIE

Document non contractuel

FORMULES	***7***	***13***
FRAIS MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX	80 %	100 %
FRANCHISE	30 €/an	15 % du montant de la facture (minimum = 20 € ; maximum 76 €)
PRÉVENTION	• 50 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration	• Vaccination = 25 €/an • stérilisation/castration = 100 € • détartrage : 100 % moins franchise
PLAFOND REMBOURSEMENTS	1800 €/an	1500 €/an
DÉLAIS D'ATTENTE	Accident = 2 jours / Maladie = 45 jours / Chirurgie = 180 jours	Accident = 30 jours (1 jour si option souscrite) / Maladie = 60 jours (30 jours si option souscrite) OPTION = +1€/mois
€ TARIFS MENSUELS (à partir de (tarifs personnalisés en fonction de la race et de l'âge de votre animal))		
CHIEN	32,02 €	21,29 €
CHAT	27,12 €	17,26 €

***PayVet**, le service de facilités de paiement : 100% de votre facture avancée par l'assureur lors du règlement en clinique vétérinaire ; paiement en 3 fois sans frais pour le reste à charge.*

FAQ

- Mon animal a 13 ans, puis-je l'assurer ? Malheureusement non, l'âge limite pour adhérer est fixé à 12 ans.
- Mon animal a 1 mois, puis-je l'assurer ? Vous pouvez l'assurer à compter de ses 2 mois.
- J'ai besoin d'une Responsabilité Civile, est-elle incluse ? Tout dépend la formule que vous souhaitez, cela peut être une option que l'on ajoute au contrat (cotisation supplémentaire).
- Mon animal est actuellement malade/accidenté, puis-je l'assurer ? Oui mais les frais liés à cette pathologie ne seront pas remboursés et vous devez déclarer à l'assureur cette pathologie.
- Mon animal sera-t-il assuré à vie ? Oui, les garanties sont viagères.
- J'ai plusieurs animaux à assurer, puis-je bénéficier d'une remise ? Oui, jusqu'à 25% de réduction sur la cotisation liée à l'animal le plus jeune.
- Quel est l'engagement de mon contrat ? 1 an, renouvelable par tacite reconduction à sa date anniversaire/échéance.
- Quand puis-je résilier mon contrat ? À sa date échéance/anniversaire moyennant un préavis de 2 mois pour l'envoi de votre courrier de résiliation (en recommandé avec accusé de réception).
- Les tarifs augmentent-ils chaque année ? Oui chez tous les assureurs, vous recevrez un nouvel échéancier quelques semaines avant la date anniversaire/échéance de votre contrat vous indiquant votre nouveau tarif pour l'année à venir.
- Les garanties diminuent-elles en fonction de l'âge de mon animal ? Cela est possible, se référer aux conditions générales de votre contrat.
- Comment déclarer un sinistre ? Vous devez déclarer votre sinistre sur votre espace client en fournissant la facture du vétérinaire accompagnée d'une feuille de soins complétée par vos soins ainsi que par le vétérinaire.
- Sous combien de temps serai-je remboursé ? Entre 48h et 30 jours au plus tard.
- Qu'est-ce que la franchise ? C'est un montant qui n'est pas remboursé par l'assureur. Montant annuel ou appliqué à chaque demande de remboursements réalisée.
- Qu'est-ce que les délais de carence ? Ce sont des délais – prenant effet à la date d'effet de votre contrat – durant lesquels les garanties ne s'appliquent pas.
- Quelles sont les garanties exclues ? Référez-vous aux conditions générales de l'assureur auprès duquel vous souhaitez souscrire votre mutuelle santé animaux.
- Qu'est-ce que « PayVet » ? C'est un service de facilités de paiement proposé par notre partenaire Santevet avec des cliniques vétérinaires participantes.
- En tant que courtier, quels sont vos honoraires ? 0 €. Ce sont nos partenaires assureurs qui nous rémunèrent en tant qu'apporteur d'affaires.

Animalia Protect® est une marque déposée par le cabinet 2CA - SARL - 896 chemin de la Croix Verte 38330 MONTBONNOT - RCS GRENOBLE – SIRET n°80842680300025 - ORIAS n°15 000 683 www.orias.fr - Activité soumise aux contrôles de l'ACPR - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex. Responsabilité Civile Professionnelle conforme à l'article L512-6 du Code des Assurances. 2CA est membre du réseau INOV COURTAGE, réseau national de courtiers indépendants. Pour toute réclamation et/ou en cas de différend vous pouvez saisir le Service de réclamation/service clientèle du Cabinet par courrier (2CA - 896 chemin de la Croix Verte - 38330 MONTBONNOT) ou par mail (reclamation@cabinet-2ca.fr) ou par téléphone au numéro suivant 0972557723 (numéro non surtaxé). S'il ne vous est pas donné satisfaction dans le délai de 2 mois, vous pouvez saisir par la suite : Le Médiateur de l'Assurance via le site web https://www.mediation-assurance.org/ ou par mail (le.mediateur@mediation-assurance.org) ou par courrier simple adressé à La Médiation de l'Assurance, Pole Planete CSCA, TSA 50110, 75441 PARIS cedex 09. Source images : Pixabay.com